



Communiqué de presse

LA CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2004

(Toronto, le 26 mai 2004) – Pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2004, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») a déclaré un bénéfice net de 531 M\$, soit 1,33 \$ l'action après dilution, contre 609 M\$, soit 1,54 \$ l'action après dilution, pour le trimestre précédent (qui comprenait un gain de 0,14 \$ l'action après dilution, associé à une diminution de la charge d'impôts). Marchés mondiaux CIBC a enregistré un bénéfice net accru, Gestion des avoirs CIBC a vu son bénéfice net demeurer stable et Marchés de détail CIBC a vu le sien diminuer. Le rendement des capitaux propres s'est fixé à 18,4 %, comparativement à 21,0 % pour le trimestre précédent.

Au deuxième trimestre de 2003, la CIBC avait déclaré un bénéfice net de 320 M\$, ou 0,76 \$ l'action, après dilution (qui comprenait une réduction de valeur de 0,22 \$ l'action après dilution, relativement au contrat d'Air Canada); et le rendement des capitaux propres s'était établi à 11,9 %. La hausse du bénéfice net au deuxième trimestre de 2004 reflète des résultats plus faibles dans le secteur Marchés de détail CIBC (excluant l'incidence d'Air Canada indiquée ci-dessus) et une amélioration des résultats de Gestion des avoirs CIBC et de Marchés mondiaux CIBC.

Pendant le trimestre, la CIBC a racheté et annulé environ 6,2 M\$ d'actions ordinaires en vertu de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Le ratio du capital de première catégorie et le ratio de capital total sont demeurés solides à respectivement 11,0 % et à 12,8 %.

Progression continue vers une croissance soutenue

« La CIBC a dégagé des résultats solides pour le deuxième trimestre de 2004, a déclaré John S. Hunkin, président et chef de la direction. Nous maintenons une bonne progression dans nos quatre principales stratégies d'affaires. »

Réduction du risque

Le risque de crédit de la CIBC à l'égard des grandes entreprises continue de baisser. Près de 100 % du portefeuille de prêts destinés à la vente, constitué au troisième trimestre de 2003, a été vendu. Il ne reste que 35 % des 1,24 G\$ transférés au portefeuille de prêts destinés à la vente au quatrième trimestre de 2003. Par ailleurs, la CIBC souhaite réduire d'un tiers le capital économique attribué à son portefeuille de prêts aux grandes entreprises; elle l'a réduit de 59 % depuis le deuxième trimestre de 2002. Les prêts douteux bruts ont reculé à 1,23 G\$ pour le trimestre, en regard de 1,27 G\$ au 31 janvier 2004.

La valeur du portefeuille de services de banque d'affaires de la CIBC a diminué de 21 % depuis le deuxième trimestre de 2002, et le risque de marché demeure faible.

La CIBC est déterminée à gérer rigoureusement le risque opérationnel et, à cet égard, a lancé des programmes complets relativement à la gouvernance et au risque lié à la réputation, et continuera à investir des ressources dans ces initiatives importantes.

En février 2004, la CIBC a annoncé qu'elle investirait 50 M\$ de plus dans ses initiatives associées à la gouvernance et à la diminution du risque lié à la réputation, notamment une formation obligatoire pour tous les employés sur le risque juridique et le risque lié à la réputation et la mise en place d'un service d'assistance téléphonique sur l'éthique. En avril, cette initiative a été étendue et 10 M\$ supplémentaires devraient y être consacrés en 2004.

Amélioration de la productivité

La CIBC continue de se concentrer sur la réduction de ses coûts globaux sans qu'il y ait d'incidence sur son service à la clientèle ou ses activités liées à la gouvernance. Elle fait des progrès constants dans l'amélioration des pratiques d'approvisionnement et de gestion des dépenses. Ces initiatives visent à réduire de façon marquée le ratio frais/revenus de la CIBC à long terme. Bien que celui-ci soit supérieur à celui du premier trimestre, il s'est amélioré par rapport à 2003.

Réorientation des activités

La CIBC continue de réorienter ses activités en affectant ses ressources de bilan aux activités possédant un avantage concurrentiel durable et en évitant celles dont le risque et la volatilité des résultats sont plus élevés qu'il n'est acceptable. La priorité essentielle est de porter à 70 % le pourcentage de capital économique affecté aux activités de détail. Actuellement, 67 % du capital appuie ces activités, comparativement à 65 % pour le trimestre précédent, et à 50 % pour la fin du troisième trimestre de 2002.

Croissance des activités de base

Les principaux secteurs d'activité au sein de Marchés de détail CIBC se sont maintenus. Cependant, plusieurs facteurs, notamment la réduction des revenus de trésorerie, deux jours de moins au trimestre, la diminution des revenus tirés des assurances et la hausse de la réserve pour remboursements des clients associés à la protection des découverts des particuliers et aux prêts-relais résidentiels, ont réduit les revenus de 84 M\$ par rapport au trimestre précédent. La CIBC a poursuivi ses investissements dans la formation, la technologie et d'autres initiatives en vue de renforcer ses relations avec les clients et

d'améliorer la satisfaction de la clientèle. Marchés de détail CIBC a enregistré un bénéfice net de 205 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 282 M\$ pour le trimestre précédent.

Les solides résultats de Gestion des avoirs CIBC découlent de l'accroissement des activités de négociation, du regain de confiance des investisseurs et des efforts stratégiques continus visant à accroître le leadership en distribution et en produits. Le bénéfice net de Gestion des avoirs CIBC s'est inscrit à 99 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 92 M\$ pour le trimestre précédent.

Marchés mondiaux CIBC a également enregistré de solides résultats, qui s'expliquent par la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de réductions de valeur plus faibles, et des gains constatés dans le portefeuille des prêts destinés à la vente. Le bénéfice net de Marchés mondiaux CIBC s'est fixé à 259 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 194 M\$ pour le trimestre précédent.

Autres faits saillants

Marchés de détail CIBC

- *Croissance des Services financiers le Choix du Président* : Les hypothèques des Services financiers le Choix du Président ont atteint 4 G\$.
- *Maintien du leadership dans le secteur des cartes* : Le secteur des cartes de la CIBC conserve la part de marché la plus importante au chapitre des volumes d'achat et des encours.
- *Le client d'abord* : La CIBC a continué à se concentrer sur l'amélioration de l'expérience client :
 - en augmentant le nombre de directeurs-adjoints et d'ambassadeurs dans plusieurs des centres bancaires;
 - en mettant en œuvre des processus et des outils pour améliorer la formation des employés dans le réseau de centres bancaires au moyen de plans de formation personnalisés et précis;
 - en ouvrant un centre bancaire phare à LaSalle (Québec) – le 4^e à ce jour – ainsi qu'un nouveau centre bancaire à Drummondville (Québec). L'ouverture de 13 autres centres bancaires phares est prévue d'ici décembre 2004.

Gestions des avoirs CIBC

- *Leadership dans les solutions gérées* : La CIBC a continué d'accroître son leadership dans le domaine des portefeuilles gérés, enregistrant, à 1,6 G\$, les meilleures ventes nettes qu'elle ait jamais réalisées en un trimestre. Cela représente une augmentation de 33 % par rapport au trimestre précédent.
- *Croissance des actifs* : Les actifs administrés ont augmenté de 13 % en regard du deuxième trimestre de 2003.
- *Croissance des CPG* : Le REER – CPG taux croissant CIBC, lancé au premier trimestre, a enregistré, depuis le début de l'exercice, la plus forte croissance de part de marché des CPG sur les cinq dernières années.
- *Croissance des activités de courtage en ligne* : Pro-Investisseurs CIBC a profité d'une meilleure conjoncture du marché et de l'accroissement du volume des activités de négociation pour enregistrer une croissance des revenus de 57 % par rapport au deuxième trimestre de 2003.

Marchés mondiaux CIBC

- *Succès soutenu dans les actions* : Marchés mondiaux CIBC a obtenu de bons résultats dans le cadre d'un sondage sectoriel mené auprès des investisseurs institutionnels canadiens, se classant au premier rang pour la qualité globale du service de négociation et la qualité des services de prise ferme pour les sociétés canadiennes.
- *Savoir-faire dans le secteur minier mondial* : Marchés mondiaux CIBC a agi en qualité de conseiller financier exclusif auprès d'Ashanti Goldfields Company Limited relativement à sa fusion avec AngloGold Limited.
- *Succès soutenu dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis* : Le Groupe financement immobilier a consolidé son succès du premier trimestre en agissant comme cochef de file pour une autre vente de portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux réalisée au moyen d'une émission de titres hypothécaires commerciaux d'une valeur de 1,25 G\$ US.
- *Solutions complètes en matière de capital* : Marchés mondiaux CIBC a agi à titre de conseiller financier exclusif auprès de Connors Bros. Income Fund pour faciliter sa fusion avec Bumble Bee Holdings L.P., et à titre d'unique preneur ferme pour l'émission de parts de fiducie d'investissement de 263 M\$ de Connors Bros., qui a servi à financer la fusion.
- *Produits de crédit américains* : Marchés mondiaux CIBC a agi à titre d'unique monteur d'une facilité de crédit de premier rang de 228 M\$ US pour United States Shipping LLC, et a agi en qualité d'unique gérant dans le cadre d'une émission de billets subordonnés de premier rang de 200 M\$ US.

Responsabilité de l'entreprise

La CIBC continue d'être reconnue pour la façon dont elle répond aux besoins de ses intéressés. Elle s'est classée ex æquo au premier rang des banques canadiennes dans un sondage sur la responsabilité sociale mené par le magazine *Report on Business*.

Perspectives

La qualité du crédit et les résultats continuent de s'améliorer pour les grandes entreprises du Canada. Les marchés des capitaux s'attendent à une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis plus tard cette année, ce qui serait susceptible de freiner les résultats et la croissance de la production dans les deux pays. De plus, la persistance des prix de l'énergie élevés pourrait avoir une incidence sur les dépenses de consommation, particulièrement dans le secteur du transport. Le secteur agricole demeure également faible en raison des restrictions imposées par les États-Unis sur les importations de bovins canadiens. En raison de ces facteurs et de la pression continue sur les marges des produits financiers de détail, les perspectives du deuxième semestre ne sont pas aussi solides que ne l'étaient celles du premier semestre. La CIBC prévoit néanmoins atteindre ses objectifs de rendement des capitaux propres pour l'exercice et poursuivre ses investissements dans ses nombreuses initiatives visant la technologie, les clients et la gouvernance.

« La CIBC continue d'avoir pour priorité clé d'assurer une croissance délibérée et durable, indique M. Hunkin. Pour appuyer cet objectif, nous prévoyons persévérer dans nos efforts d'intégration de nos initiatives sociales et environnementales à nos objectifs économiques pour établir un modèle de croissance à long terme. J'ai la conviction qu'en atteignant ces objectifs, nous pourrons maintenir un solide rendement pour les actionnaires. »

Les investisseurs et les analystes peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Kathryn A. Humber, première vice-présidente, Relations avec les investisseurs, au (416) 980-3341. Les médias sont priés de s'adresser à Robert E. Waite, premier vice-président, Communications et affaires publiques, au (416) 956-3330, ou à Emily Pang, première directrice, Communications avec les investisseurs et communications financières, au (416) 980-3512.

L'information figurant après la section « Un mot sur les énoncés prospectifs » fait partie du présent communiqué de presse. (Le conseil d'administration de la CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des finances de la CIBC s'appuient sur les procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information de la CIBC pour attester du rapport financier du deuxième trimestre et des procédés et contrôles relatifs à la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances de la CIBC présenteront volontairement des attestations à la Securities Exchange Commission quant à l'information financière sur le deuxième trimestre de la CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Elle présentera les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2004 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire actuels, en cours ou proposés dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives sur sa présentation, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif du présent communiqué de presse.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

<i>Pour les trimestres terminés les, ou à ces dates</i>	<i>(non vérifié)</i>			30 avril 2004	31 janvier 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Données relatives aux actions ordinaires								
Par action	- résultat de base	1,35 \$	1,56 \$	0,76 \$			2,90 \$	1,88 \$
	- résultat dilué	1,33	1,54	0,76			2,86	1,87
	- dividendes	0,50	0,50	0,41			1,00	0,82
	- valeur comptable	30,18	29,70	26,77			30,18	26,77
Cours	- haut	71,46	68,60	49,45			71,46	49,45
	- bas	64,80	59,35	41,05			59,35	39,50
	- clôture	67,19	66,66	47,80			67,19	47,80
Nombre d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)	- moyen de base	358 895	359 742	359 506			359 950	359 316
	- moyen dilué	363 125	363 917	361 430			364 153	360 909
	- à la fin de la période	356 686	360 992	359 813			356 686	359 813
Capitalisation boursière (<i>en millions de dollars</i>)		23 966 \$	24 064 \$	17 199 \$			23 966 \$	17 199 \$
Mesures de valeur								
Cours/bénéfice (<i>sur 12 mois</i>)		10,8	11,8	25,3			10,8	25,3
Rendement des actions (<i>selon le cours de clôture</i>)		3,0 %	3,0 %	3,5 %			3,0 %	3,5 %
Dividendes/bénéfice		37,1 %	32,3 %	53,9 %			34,5 %	43,7 %
Cours/valeur comptable		2,23	2,24	1,79			2,23	1,79
Résultats financiers (<i>en millions de dollars</i>)								
Total des revenus		3 051 \$	2 964 \$	2 734 \$			6 015 \$	5 813 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances		207	155	248			362	587
Frais autres que d'intérêts		2 074	1 943	2 045			4 017	4 138
Bénéfice net		531	609	320			1 140	765
Mesures financières								
Coefficient d'efficacité		68,0 %	65,5 %	74,8 %			66,8 %	71,2 %
Rendement des actions ordinaires		18,4 %	21,0 %	11,9 %			19,7 %	14,4 %
Marge d'intérêts nette		1,86 %	2,03 %	1,97 %			1,94 %	1,94 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen		2,22 %	2,41 %	2,37 %			2,32 %	2,32 %
Rendement de l'actif moyen		0,76 %	0,86 %	0,46 %			0,81 %	0,54 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen		0,91 %	1,02 %	0,56 %			0,97 %	0,64 %
Données du bilan et hors bilan (<i>en millions de dollars</i>)								
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières		84 767 \$	84 275 \$	79 349 \$			84 767 \$	79 349 \$
Prêts et acceptations		140 152	137 743	142 542			140 152	142 542
Total de l'actif		284 175	284 935	279 837			284 175	279 837
Dépôts		195 637	193 214	192 986			195 637	192 986
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires		10 763	10 722	9 632			10 763	9 632
Actif moyen		284 242	281 529	284 432			282 871	287 097
Actif productif d'intérêts moyen		237 601	237 099	236 411			237 347	240 119
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires		10 693	10 591	9 386			10 642	9 419
Biens administrés		763 100	761 600	697 000			763 100	697 000
Mesures de la qualité du bilan								
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque		9,2 %	9,2 %	7,8 %			9,2 %	7,8 %
Actif pondéré en fonction du risque (<i>en milliards de dollars</i>)		117,1 \$	116,3 \$	123,2 \$			117,1 \$	123,2 \$
Ratio du capital de première catégorie		11,0 %	11,1 %	9,3 %			11,0 %	9,3 %
Ratio de capital total		12,8 %	13,0 %	11,7 %			12,8 %	11,7 %
Autre information								
Ratio détail/gros ¹		67 % / 33 %	65 % / 35 %	58 % / 42 %			67 % / 33 %	58 % / 42 %
Effectif permanent		36 778	36 460	37 897			36 778	37 897

(1) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de la période.

RAPPORT DE GESTION

SURVOL DES ÉTATS CONSOLIDÉS

Résultats

Pour le trimestre, le bénéfice net de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») a été de 531 M\$, marquant une hausse de 211 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, qui comprenait une réduction après impôts de 81 M\$ relativement au contrat avec Air Canada. La hausse du bénéfice net résulte principalement des gains plus élevés des services de banque d'affaires, déduction faite d'une réduction de valeur moins élevée, des gains supérieurs sur les ventes du portefeuille de prêts destinés à la vente, de l'accroissement des revenus engendré par l'amélioration des marchés boursiers et de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Cette hausse a été partiellement neutralisée par une majoration de la rémunération liée aux revenus.

Le bénéfice net a fléchi de 78 M\$ par rapport au trimestre précédent surtout en raison du recul du revenu net d'intérêts, de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'accroissement de la rémunération liée aux revenus. Ce recul a été contrebalancé par la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite d'une réduction de valeur plus faible.

Le bénéfice net du semestre terminé le 30 avril 2004 a atteint 1 140 M\$, en hausse de 375 M\$ comparativement à la période correspondante en 2003, qui comprenait la réduction de valeur associée à Air Canada. Cette amélioration est principalement attribuable à une augmentation des revenus et à une baisse des pertes sur créances.

Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres se sont respectivement établis à 1,33 \$ et 18,4 % pour le trimestre, contre 0,76 \$ et 11,9 % pour le deuxième trimestre de 2003, et 1,54 \$ et 21,0 % pour le trimestre précédent. Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres pour le semestre terminé le 30 avril 2004 se sont respectivement chiffrés à 2,86 \$ et 19,7 %, contre 1,87 \$ et 14,4 % pour la même période en 2003.

en millions de dollars	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Revenu net d'intérêts	1 299 \$	1 435 \$	1 364 \$	2 734 \$	2 762 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 752	1 529	1 370	3 281	3 051
Total des revenus	3 051	2 964	2 734	6 015	5 813
Dotation à la provision					
pour pertes sur créances	207	155	248	362	587
Frais autres que d'intérêts	2 074	1 943	2 045	4 017	4 138
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	770	866	441	1 636	1 088
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	239	257	121	496	323
Bénéfice net	531 \$	609 \$	320 \$	1 140 \$	765 \$

Revenus

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 65 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, surtout en raison de la réduction du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, du rétrécissement des écarts sur les cartes de crédit et sur les CPG, de la baisse du revenu net d'intérêts liée aux activités de négociation et de la croissance du passif lié aux remboursements versés aux clients relativement à la protection sur les découverts des particuliers et aux prêts-relais résidentiels. Cette diminution a été partiellement compensée par la croissance du volume dans les secteurs des cartes, des Services bancaires personnels et des Services bancaires à la PME et des prêts hypothécaires.

Le revenu net d'intérêts a affiché une baisse de 136 M\$ en regard du trimestre précédent surtout en raison du nombre de jours moins élevé pendant le trimestre, des écarts moins favorables dans les Services bancaires personnels, les Services bancaires à la PME et les CPG, du recul des revenus tirés des prêts étudiants, de la hausse du passif susmentionné et de la baisse du revenu du regroupement de West Indies et du volume des cartes. La réduction du revenu net d'intérêts est également attribuable à une baisse du revenu des activités de trésorerie et à la hausse des coûts de financement liés à nos nouveaux locaux de New York.

Le revenu net d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2004 a reculé de 28 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 382 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, surtout en raison de la hausse des gains des services de banque d'affaires, déduction faite de la réduction de valeur moins élevée, de gains supérieurs sur les ventes du portefeuille de prêts destinés à la vente, de l'accroissement des volumes de transactions dans le courtage de détail, de la hausse du revenu des activités de prise ferme, de conseil et de négociation et de l'augmentation du revenu sur les services de gestion sur honoraires. Le deuxième trimestre de 2003 comprenait des revenus de services de transition de 42 M\$ relativement à la vente des entreprises de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer (la vente d'Oppenheimer) en janvier 2003.

La hausse du revenu autre que d'intérêts de 223 M\$ en regard du trimestre précédent s'explique par les raisons mentionnées plus haut, ainsi que par les gains plus élevés à la vente de prêts hypothécaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2004, le revenu autre que d'intérêts a grimpé de 230 M\$ comparativement à la même période en 2003, pour les mêmes raisons. L'augmentation a néanmoins été partiellement annulée par

la perte de revenus permanents et le gain avant impôts de 52 M\$ sur la vente d'Oppenheimer.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre a reculé de 41 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2003, en raison, essentiellement, des conditions favorables du marché et des programmes permanents visant à réduire le risque. Cela s'est traduit par une réduction des pertes sur créances de Marchés mondiaux CIBC. Ce recul a été en partie effacé par la hausse des pertes sur les prêts personnels et les prêts aux exploitations agricoles de Marchés de détail CIBC.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 52 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des pertes sur les prêts personnels et les prêts aux exploitations agricoles, partiellement neutralisée par des pertes inférieures dans le secteur des cartes.

Le recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 225 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, résulte principalement de la baisse des pertes sur créances de Marchés mondiaux CIBC. Ce recul a été effacé en partie par l'augmentation des pertes dans les secteurs des cartes, des prêts personnels et des prêts aux exploitations agricoles.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêt se sont inscrits en hausse de 29 M\$ par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2003 qui comprenaient la réduction avant impôts de 128 M\$ liée au contrat avec Air Canada. Cela s'explique principalement par l'accroissement de la rémunération liée aux revenus, des dépenses liées aux projets, des radiations des immobilisations, des charges de retraite et des charges liées à nos nouveaux locaux de New York, celui-ci étant partiellement neutralisé par la baisse des dépenses liées aux services de transition mentionnés plus haut.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 131 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent qui incluaient une provision de 50 M\$ relative aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis, décrites dans la section Fonds de couverture de la rubrique Litiges et affaires réglementaires. Cette hausse s'explique surtout par les raisons mentionnées plus haut, ainsi que par l'accroissement des coûts de publicité.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2004, les frais autres que d'intérêts ont fléchi de 121 M\$ par rapport à la période correspondante de 2003 en raison de la réduction de valeur liée au contrat avec Air Canada et à la baisse des charges résultant de la vente d'Oppenheimer. Ce fléchissement a été partiellement compensé par l'augmentation de la rémunération liée aux revenus, de la provision pour fonds de couverture susmentionnée et de la hausse des coûts liés à nos nouveaux locaux de New York.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts a grimpé de 116 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, surtout en raison de la hausse des revenus.

Elle a diminué de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent, et cette réduction s'explique surtout par la baisse des revenus et par la diminution de la charge d'impôts résultant des nouvelles cotisations. La charge d'impôts du trimestre précédent tenait compte d'une réduction de 50 M\$ faisant suite à la hausse de l'actif d'impôts futurs visant à refléter les nouveaux taux d'imposition de l'Ontario, compensée en partie par l'incidence d'une provision sans lien aux impôts de 50 M\$ liée aux opérations de CIBC avec certains fonds de couverture aux États-Unis.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2004, la charge d'impôts a été haussée de 172 M\$ comparativement au semestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation des revenus.

Le taux d'imposition réel de la CIBC a été de 30,9 % pour le trimestre, contre 27,7 % pour le deuxième trimestre de 2003 et 29,6 % pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition réel de la CIBC pour le semestre terminé le 30 avril 2004 a été de 30,2 %, comparativement à 29,6 % pour la même période de 2003.

À la fin du trimestre, notre actif d'impôts futurs américains s'est établi 482 M\$ US, déduction faite d'une provision pour moins-value de 165 M\$ US. Les normes comptables exigent une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la page 25 du rapport annuel de 2003. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Bilan consolidé

L'actif a totalisé 284,2 G\$, en hausse de 7,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2003. Cette hausse découle surtout des dépôts portant intérêts auprès d'autres banques (3,5 G\$), des prêts personnels et des prêts sur cartes de crédit (2,2 G\$), des titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente (1,3 G\$), des instruments dérivés à la valeur marchande (1,1 G\$), d'autres éléments d'actif (0,6 G\$), de titres négociables (0,4 G\$) et de titres de placement (0,3 G\$). Elle a été contrebalancée en partie par la réduction des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations, y compris les prêts transférés au portefeuille de prêts destinés à la vente (2,0 G\$) ainsi que l'encaisse et les dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques (0,5 G\$).

L'utilisation accrue du bilan par les cartes (croissance de 5 %) et des prêts personnels (croissance de 7 %) reflète

la poursuite des efforts visant réaffecter les ressources du bilan aux activités affichant un bénéfice solide, revêtant une grande importance stratégique et possédant un potentiel de croissance à long terme. Cet accroissement a été en partie effacé par le recul des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations, et des prêts transférés au portefeuille destinés à la vente (recul de 5 %).

L'excédent net non matérialisé de la valeur marchande sur la valeur comptable du portefeuille de placements de la CIBC totalisait 648 M\$ à la fin du trimestre. Les gains nets non matérialisés de 640 M\$ sur les capitaux propres sont liés principalement aux placements détenus dans le portefeuille de services de banque d'affaires.

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommages-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses sociétés affiliées. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces poursuites, individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer de façon importante sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le « NYAG ») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure de mise à exécution civile, et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour couvrir des fonds recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de retard des transactions sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux sociétés affiliées de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans un recours collectif, intenté au nom des porteurs de parts de fonds communs de placement de la société Massachusetts Financial Services, alléguant que la CIBC savait ou a négligé de tenir compte que des clients des fonds de couverture qu'elle finançait s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de retards de transactions sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement à des questions découlant de cette enquête. Cette provision a été répartie de façon équitable entre Gestion des avoirs CIBC

et Marchés mondiaux CIBC. Bien que nous ne puissions pas encore déterminer le déroulement ou l'issue de ces questions, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient des répercussions importantes sur le bilan consolidé de la CIBC. Toutefois, l'issue de certaines poursuites peut influencer de façon importante sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant une participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP était retenue à l'égard des demandeurs. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant en outre le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et encouragé les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs de ces poursuites et nous pensons actuellement que l'assurance souscrite devrait être suffisante pour couvrir toute obligation découlant de ces poursuites. Toutefois, à la lumière du nombre de ces poursuites, des incertitudes entourant le déroulement et le résultat de ce type de litiges, et de l'importance des montants visés, il est possible que le coût total de ces poursuites soient supérieurs à la couverture d'assurance. La CIBC a imputé la franchise en vertu de cette police et entend réévaluer régulièrement la nécessité de constituer des provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron. Si des provisions sont requises à l'avenir, elles pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui

ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à notre observation de ces politiques.

Retrait de certaines activités

Conformément à notre entente avec le contrôleur désigné par le département de la Justice, nous sommes engagés dans la liquidation et le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des entités débitrices intermédiaires de la CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Nous poursuivons activement divers plans d'action afin de nous assurer d'arriver rapidement au terme de ce processus.

Nous prévoyons que la résolution de ces diverses opérations aura pour effet d'accroître l'actif du bilan consolidé d'environ 1,7 G\$. En outre, nous prévoyons engager des frais supplémentaires actuellement évalués à 25 M\$, relativement au retrait de notre engagement à l'égard de ces intermédiaires, dont 10,3 M\$ ont été constatés au cours du trimestre.

Locaux de New York

Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons signé un bail de 30 ans avec un locataire visant une surface de près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés récemment construit au 300 Madison Avenue,

à New York. Aux termes du bail, nous verserons environ 140 M\$ en concessions de location entre 2004 et le début de 2006, montant qui sera reporté et amorti sur la durée du bail.

Nous prévoyons commencer à regrouper la plupart de nos activités américaines dans l'espace restant du nouvel immeuble entre la fin de 2004 et le début de 2005. En conséquence, nous quitterons la plupart de nos locaux actuels à New York et prévoyons contracter des pertes de sous-location, à mesure que nous abandonnerons les locaux loués. Ces pertes seront constatées au moment où elles seront contractées et sont estimées entre 50 M\$ et 70 M\$.

Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin du trimestre, nous avons vendu 2,3 millions d'actions de Global Payments Inc., pour un gain après impôts d'environ 74 M\$. En outre, concernant les 6 millions d'actions que nous détenons encore, nous avons conclu une série d'opérations de couverture au moyen d'instruments dérivés (tunnels), dont les échéances s'échelonnent entre mars 2006 et avril 2007. Elles permettront à la CIBC de bénéficier au prorata à toute augmentation de cours tout en la protégeant contre toute chute importante. À la cession finale de ces actions, compte tenu de la protection offerte par les tunnels, la CIBC prévoit constater dans les périodes futures un gain minimum après impôts d'environ 182 M\$, selon les dates d'échéance prévues.

Conventions et estimations comptables critiques

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2003. De nouvelles conventions comptables ont été adoptées au premier trimestre de 2004, comme indiqué à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines conventions comptables de la CIBC sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Pour une description des jugements et estimations sur lesquels repose l'application des conventions et estimations comptables critiques dans le cas des régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux, se reporter aux pages 16 à 20 du rapport annuel de 2003.

Mesures du rendement

Différentes mesures financières sont utilisées pour évaluer le rendement de la CIBC et de ses entreprises. Certaines mesures sont calculées conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada,

comme le bénéfice net, la marge d'intérêts nette et le rendement des capitaux propres. D'autres ne sont pas définies par les PCGR, notamment le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE), le capital économique et le bénéfice économique. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur la façon dont nous mesurons et présentons le rendement, se reporter à la page 29 du rapport annuel de 2003.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La CIBC compte trois secteurs d'activité : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débetures de Fahnestock Viner Holding Inc. acquises dans le cadre de la vente d'Oppenheimer de même que d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En date du 1^{er} novembre 2003, dans le cadre de la mise en œuvre de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Relations de couverture », nous avons, de façon prospective, réformé nos processus de répartition des revenus de trésorerie et d'établissement des prix de transfert des fonds internes comme suit :

- Le prix de transfert des fonds des produits de détail comportant des options intégrées (engagements de prêts hypothécaires, remboursement anticipé et CPG remboursables) comprend maintenant un montant précis pour la couverture du risque lié au comportement du consommateur applicable à ces options intégrées. Avec ce changement, les gains et les pertes applicables à la couverture de ces risques, auparavant comptabilisés avec les activités visées, sont dorénavant comptabilisés au poste Marchés de détail CIBC-Divers et Gestion des avoirs CIBC-Divers.
- Les frais de couverture liés au refinancement de prêts hypothécaires avant la date d'échéance et à la titrisation de prêts hypothécaires sont maintenant affectés aux activités hypothécaires afin de mieux aligner ces frais sur les revenus correspondants. Auparavant, ces frais étaient comptabilisés au poste divers de chaque secteur d'activité.

En outre, à compter du 1^{er} novembre 2003, plusieurs comptes de gestion de trésorerie qui étaient auparavant affectés aux produits de crédit et aux services bancaires

d'investissement ont été transférés prospectivement au Groupe Entreprises.

De plus, la CIBC a transféré les activités suivantes au poste divers de Marchés de détail CIBC :

- bizSmart, qui était classé dans les Services à la PME;
- banque@uboulot, qui était classé dans les Services bancaires personnels.

L'information financière sectorielle des périodes précédentes a été reclassée pour tenir compte de ces changements.

DÉTAIL ET GESTION DES AVOIRS CIBC

Le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC s'inscrit dans la stratégie globale de la CIBC consistant à concentrer ses ressources et à accroître son capital dans ses activités de détail. Il englobe les secteurs d'activité Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC.

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. Le tableau ci-après présente le bénéfice net de Détail et Gestion des avoirs CIBC et illustre également l'incidence de l'inclusion du Groupe Entreprises dans le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC.

<i>en millions \$</i>	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Bénéfice net					
Marchés de détail CIBC	205 \$	282 \$	159 \$	487 \$	412 \$
Gestion des avoirs CIBC	99	92	69	191	190
	304	374	228	678	602
Groupe Entreprises	30	31	16	61	50
	334 \$	405 \$	244 \$	739 \$	652 \$

MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

Marchés de détail CIBC fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux PME au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires par téléphone, des services bancaires en ligne et par les GAB, ainsi que par l'entremise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président, une coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Résultats

en millions de dollars	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Revenus					
Services bancaires personnels	492 \$	497 \$	454 \$	989 \$	909 \$
Services à la PME	140	143	130	283	265
Cartes	333	347	324	680	637
Prêts hypothécaires ¹	155	122	156	277	314
Divers ¹	126	221	139	347	282
Total des revenus	1 246	1 330	1 203	2 576	2 407
Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	162	135	361	273
Frais autres que d'intérêts	738	750	859	1 488	1 567
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	309	418	209	727	567
Impôts sur les bénéfices	104	136	50	240	155
Bénéfice net	205 \$	282 \$	159 \$	487 \$	412 \$
Coefficient d'efficacité	59,2 %	56,4 %	71,4 %	57,8 %	65,1 %
Rendement des capitaux propres	31,4 %	44,2 %	25,0 %	37,8 %	31,6 %
Profit économique ^{2,3}	124 \$	201 \$	81 \$	325 \$	250 \$

- 1) En date du 1^{er} novembre 2003, les frais de couverture liés aux prêts hypothécaires refinancés avant leur échéance et aux titrisations de prêts hypothécaires, qui étaient inclus au poste divers, sont affectés aux prêts hypothécaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Analyse par secteur d'activité.
- 2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.
- 3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 81 M\$ pour le trimestre (81 M\$ au 31 janvier 2004 ; 78 M\$ au 30 avril 2003), et de 162 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2004 (162 M\$ au 30 avril 2003). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a augmenté de 46 M\$ en regard de celui du deuxième trimestre de 2003, qui comprenait une réduction de valeur de 81 M\$ après impôts et taxes relative au contrat avec Air Canada.

Le bénéfice net a reculé de 77 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, qui avait été avantagé par une réduction de la charge d'impôts de 5 M\$ liée à une augmentation des actifs d'impôts futurs.

Le bénéfice net du semestre terminé le 30 avril 2004 a progressé de 75 M\$ par rapport au bénéfice net de la même période en 2003, qui comprenait une réduction de valeur relative au contrat avec Air Canada.

Revenus

Les revenus ont progressé de 43 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003. La croissance du volume des prêts et des dépôts, la hausse des revenus d'honoraires et une journée supplémentaire ont favorisé l'augmentation des revenus des services bancaires personnels et des services à la PME. Ces résultats ont toutefois été en partie contrebalancés par la baisse des marges sur les dépôts et la hausse du passif au titre des remboursements de clients liée à la protection contre les découverts des particuliers et aux prêts-relais résidentiels. Les revenus tirés des cartes ont grimpé par suite de la croissance des volumes et des revenus d'honoraires. Les revenus tirés des prêts hypothécaires ont atteint un niveau comparable, car l'augmentation des gains sur les ventes, la croissance des volumes et l'amélioration des marges ont été en grande partie contrebalancées par les coûts de couverture relatifs aux prêts hypothécaires refinancés avant l'échéance, qui ont été inclus dans les revenus de trésorerie répartis et présentés au poste divers en 2003.

Les revenus ont reculé de 84 M\$ par rapport au trimestre précédent. L'augmentation des volumes de prêts des services bancaires personnels et des services à la PME et des revenus d'honoraires a été plus que contrebalancée par la diminution des marges, la hausse du passif susmentionnée et deux journées de moins. Les revenus tirés des cartes ont fléchi en raison des deux journées de moins et du recul des volumes. Les autres revenus ont baissé, surtout en raison d'un fléchissement de 50 M\$ des revenus de trésorerie répartis et de la diminution des revenus tirés des assurances et des prêts aux étudiants et des revenus provenant des West Indies. Les revenus tirés des prêts hypothécaires ont progressé surtout à cause des gains plus élevés sur les ventes.

Les revenus du semestre terminé le 30 avril 2004 ont avancé de 169 M\$ en regard de la même période en 2003. Cette hausse tient surtout à l'accroissement des volumes et des revenus d'honoraires dans les secteurs des services bancaires personnels, des cartes et des services à la PME. La croissance des volumes et l'amélioration des marges ont entraîné une progression des revenus des Services financiers le Choix du Président. Les revenus de trésorerie répartis se sont également accrus. Ces augmentations ont toutefois été atténuées par la baisse des revenus tirés des prêts hypothécaires, surtout en raison des coûts de couverture mentionnés plus haut, ainsi que de l'accroissement du passif mentionné plus haut.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a grimpé de 64 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2003, principalement à cause de la hausse des pertes sur les prêts personnels et les prêts aux exploitations agricoles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 37 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des facteurs susmentionnés. Cette montée a toutefois été partiellement contrebalancée par la baisse des pertes sur cartes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre terminé le 30 avril 2004 a grimpé de 88 M\$ par rapport à la même période en 2003, principalement par suite de l'augmentation des pertes sur cartes ainsi que sur les prêts personnels et les prêts aux exploitations agricoles.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 121 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003, au cours duquel une réduction de valeur avant impôts et taxes de 128 M\$ avait été inscrite au titre du contrat avec Air Canada.

Les frais autres que d'intérêts ont régressé de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout à cause de la diminution de la charge de rémunération. Cette amélioration a toutefois été partiellement annulée par la hausse des dépenses de publicité.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2004 ont fléchi de 79 M\$ par rapport à la même période en 2003, principalement en raison de la réduction de valeur liée au contrat avec Air Canada en 2003 et de la baisse de la charge de rémunération. Cette amélioration a toutefois été neutralisée dans une certaine mesure par la hausse des dépenses de technologie et de soutien.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent s'élevait à 17 479 employés, soit une régression de 446 en regard du deuxième trimestre de 2003, principalement attribuable aux programmes de réduction de l'effectif. L'effectif permanent compte 70 employés de plus en regard du trimestre précédent.

GESTION DES AVOIRS CIBC

Gestion des avoirs CIBC offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie, essentiellement au Canada. Elle propose, par l'intermédiaire du personnel des ventes de ses centres bancaires, un large éventail de produits et de services de placement, dont le courtage traditionnel, le courtage à escompte, la gestion d'actif, les services bancaires privés et fiduciaires ainsi qu'une vaste gamme de services de placement et de crédit

Résultats

en millions de dollars	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Revenus					
Service Impérial	187 \$	188 \$	173 \$	375 \$	355 \$
Courtage de détail	294	258	245	552	612
Gestion privée de patrimoine	37	35	35	72	72
Produits de gestion des avoirs	120	119	124	239	260
Divers	15	25	(3)	40	13
Total des revenus	653	625	574	1 278	1 312
Dotation à la provision pour pertes sur créances	8	4	4	12	7
Frais autres que d'intérêts	500	468	471	968	1 017
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	145	153	99	298	288
Impôts sur les bénéfices	46	61	30	107	98
Bénéfice net	99 \$	92 \$	69 \$	191 \$	190 \$
Coefficient d'efficacité	76,6 %	74,9 %	82,2 %	75,8 %	77,5 %
Rendement des capitaux propres	34,6 %	29,5 %	21,2 %	32,0 %	29,3 %
Profit économique ^{1,2}	63 \$	53 \$	30 \$	116 \$	110 \$

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

2) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 36 M\$ pour le trimestre (39 M\$ au 31 janvier 2004 ; 39 M\$ au 30 avril 2003) et de 75 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2004 (80 M\$ au 30 avril 2003). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a augmenté de 30 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003 et de 7 M\$ en regard du trimestre précédent.

Le bénéfice net du semestre terminé le 30 avril 2004 est comparable à celui de la même période en 2003, qui avait été avantageé par un gain après impôts et taxes de 28 M\$ à la vente d'Oppenheimer.

Revenus

Les revenus ont progressé de 79 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, dont les résultats comprenaient des revenus tirés des services de transition de 42 M\$ liés à la vente d'Oppenheimer. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume des activités de négociation dans le secteur du courtage de détail ainsi que des revenus tirés des services de gestion

d'actifs sur honoraires, par suite du raffermissement des marchés des actions. Les revenus de trésorerie répartis ont également progressé au cours du trimestre. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la diminution des revenus tirés des CPG en raison du rétrécissement des marges.

Les revenus ont fait un bond de 28 M\$ comparativement au trimestre précédent en raison, essentiellement, de l'augmentation des revenus tirés du courtage de détail, entraînée par l'accroissement du volume des activités de négociation, et la progression des revenus tirés des services de gestion d'actifs sur honoraires dans les secteurs du courtage de détail et des fonds communs de placement. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par la diminution des revenus tirés des CPG découlant des pressions soutenues sur les marges.

Les revenus pour le semestre terminé le 30 avril 2004 ont régressé de 34 M\$ en regard de la même période en 2003, surtout en raison de la perte de revenus permanents et du gain avant impôts et taxes de 52 M\$ sur la vente d'Oppenheimer. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'Oppenheimer, les revenus ont progressé de 171 M\$, principalement par suite de la hausse des revenus tirés du courtage de détail découlant de la croissance du volume des activités de négociation et de la progression des revenus d'honoraires attribuable au raffermissement des marchés des actions et à la montée des ventes nettes de produits de gestion des avoirs. Ces augmentations ont été atténuées par la baisse des revenus tirés des CPG s'expliquant par le rétrécissement des marges.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont grimpé de 29 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003, surtout à cause de la hausse de la rémunération liée aux revenus tirés du courtage de détail et des provisions pour frais juridiques, en partie contrebalancée par la baisse des frais relatifs aux services de transition susmentionnés.

Les frais autres que d'intérêts ont fait un bond de 32 M\$ comparativement au trimestre précédent, principalement par suite de l'augmentation de la rémunération liée aux revenus tirés du courtage de détail et des provisions pour frais juridiques. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une provision de 25 M\$ se rapportant aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis, dont il est question à la section des litiges et des affaires réglementaires à la rubrique fonds de couverture.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2004 ont reculé de 49 M\$ en regard de la même période en 2003, surtout à cause de la baisse des frais de 175 M\$ découlant de la vente d'Oppenheimer, contrebalancée dans une certaine mesure par l'augmentation de la rémunération liée aux revenus tirés du courtage de détail et les provisions pour frais juridiques ainsi que la provision pour fonds de couverture susmentionnée.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent était de 6 596, soit un recul de 316 en regard du deuxième trimestre

de 2003, tenant surtout à la réduction du personnel de soutien, du nombre de conseillers en placement et du personnel auparavant affecté aux services de transition liés à la vente d'Oppenheimer. L'effectif permanent comptait 20 employés de plus qu'au trimestre précédent.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'impôt sur les bénéfices du trimestre est comparable à celui du deuxième trimestre de 2003 et moins élevé que celui du trimestre précédent, qui incluait la provision pour fonds de couverture, sans incidence fiscale, dont il est question ci-dessus.

MARCHÉS MONDIAUX CIBC

Marchés mondiaux CIBC est un chef de file parmi les banques d'investissement nord-américaines. Elle est également présente sur des marchés ciblés au Royaume-Uni et en Asie. Nous offrons des solutions innovatrices complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail de secteurs et fournissons à nos clients des recherches sur les titres d'emprunt et de participation.

Résultats

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Revenus (BIE) ^{1,2}					
Marchés financiers	421 \$	394 \$	391 \$	815 \$	811 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	442	366	390	808	885
Services de banque d'affaires	83	14	(67)	97	(62)
Groupe Entreprises	111	119	108	230	231
Divers	(4)	11	27	7	33
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	1 053	904	849	1 957	1 898
Rajustement selon la BIE	35	40	31	75	59
Total des revenus (Recouvrement de)	1 018	864	818	1 882	1 839
dotation à la provision pour pertes sur créances	(9)	(15)	106	(24)	298
Frais autres que d'intérêts	670	595	567	1 265	1 224
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	357	284	145	641	317
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	98	90	30	188	73
Bénéfice net	259 \$	194 \$	115 \$	453 \$	244 \$
Coefficient d'efficacité	65,8 %	68,8 %	69,3 %	67,2 %	66,6 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	63,6 %	65,8 %	66,8 %	64,6 %	64,5 %
Rendement des capitaux propres	40,1 %	27,5 %	11,2 %	33,6 %	11,2 %
Profit économique ^{2,3}	178 \$	106 \$	- \$	284 \$	- \$

(1) La direction analyse le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus et le coefficient d'efficacité sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme il est expliqué à la section Mesures du rendement.

(2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

(3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres a été de 81 M\$ pour le trimestre (88 M\$ au 31 janvier 2004 ; 115 M\$ au 30 avril 2003) et de 169 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2004 (244 M\$ au 30 avril 2004). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mesures du rendement.

Le bénéfice net a grimpé de 144 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003, essentiellement par suite de l'accroissement des revenus et de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par la hausse de la rémunération liée aux revenus.

Le bénéfice net a augmenté de 65 M\$ comparativement au trimestre précédent en raison de la croissance des revenus, atténuée par la hausse de la rémunération liée aux revenus.

Le bénéfice net du semestre terminé le 30 avril 2004 a progressé de 209 M\$ en regard de la même période en 2003 en raison des mêmes facteurs.

Revenus

Les revenus ont fait un bond de 200 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, grâce principalement à l'augmentation des gains dans le secteur des services de banque d'affaires, déduction faite des réductions de valeur moins élevées, aux gains sur les ventes au titre des portefeuilles de prêts destinés à la vente, à la croissance soutenue des activités de financement immobilier aux États-Unis, à l'accroissement des revenus tirés des activités-titres et à celui des honoraires de consultation en Europe. Les augmentations ont été en partie contrebalancées par la diminution continue des activités de titrisation d'actifs et des opérations de crédit-bail structuré ainsi que par la baisse des intérêts créditeurs nets découlant de la réduction du portefeuille de prêts aux entreprises.

Les revenus ont progressé de 154 M\$ comparativement au trimestre précédent, essentiellement pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Les revenus du semestre terminé le 30 avril 2004 ont fait un bond de 43 M\$ en regard de la même période de 2003, principalement en raison des gains accrus au titre des services de banque d'affaires, déduction faite des réductions de valeur moins élevées, des gains sur les ventes relatives aux portefeuilles de prêts destinés à la vente et de la croissance des revenus tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis. Ces hausses ont été en partie neutralisées par les facteurs susmentionnés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 115 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, principalement en raison de la conjoncture favorable du marché et de notre programme de réduction des risques.

Le recouvrement net des pertes sur créances a fléchi de 6 M\$ en regard du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du semestre terminé le 30 avril 2004 a baissé de 322 M\$ en regard de la même période en 2003 en raison des facteurs susmentionnés.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 103 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2003, surtout par suite de l'augmentation de la rémunération liée aux revenus et des coûts relatifs à nos nouveaux locaux à New York.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 75 M\$ comparativement au trimestre précédent, en raison des mêmes facteurs. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une provision de 25 M\$ relative aux opérations avec certains fonds de couverture aux États-Unis, comme décrit à la section sur les litiges et les affaires réglementaires à la rubrique fonds de couverture.

Les frais autres que d'intérêts du semestre terminé le 30 avril 2004 ont grimpé de 41 M\$ comparativement à la même période en 2003, principalement à cause de la hausse de la rémunération liée aux revenus, des coûts relatifs à nos nouveaux locaux à New York et de la provision pour fonds de couverture susmentionnée.

À la fin du trimestre, l'effectif permanent s'élevait à 2 329, soit un recul de 118 comparativement au deuxième trimestre de 2003 découlant principalement des programmes de réduction de l'effectif. L'effectif permanent comptait 27 personnes de moins par rapport au trimestre précédent.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre de pays et régions assujettis à différents taux d'imposition. C'est pourquoi la charge d'impôts globale comptabilisée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque région.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

*Le groupe **Siège social et autres** comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR), ainsi que Jupiter Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débentures de Fahnstock Viner Holdings Inc. et d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.*

Résultats

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
<i>(en millions de dollars)</i>					
Total des revenus	134 \$	145 \$	139 \$	279 \$	255 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	4	3	13	9
Frais autres que d'intérêts	166	130	148	296	330
(Perte) bénéfice avant impôts et taxes et part des actionnaires sans contrôle	(41)	11	(12)	(30)	(84)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(9)	(30)	11	(39)	(3)
(Perte nette) bénéfice net	(32) \$	41 \$	(23) \$	9 \$	(81) \$

La perte nette a augmenté de 9 M\$ en regard du deuxième trimestre de 2003, surtout par suite de la hausse des dépenses relatives aux projets d'infrastructure et de celles relatives aux risques liés à la gouvernance et à la réputation, ainsi que des radiations d'immobilisations. Cette perte a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des revenus de trésorerie non répartis et des recouvrements d'impôts.

Le bénéfice net a reculé de 73 M\$ en regard du trimestre précédent, principalement en raison de la réduction de la charge d'impôts de 45 M\$, comprise dans les résultats du trimestre précédent et liée à l'augmentation des actifs d'impôts futurs, et de la hausse des dépenses affectées aux projets d'infrastructure. Ce recul des bénéfices a été contrebalancé dans une certaine mesure par la montée des recouvrements d'impôts, y compris les intérêts correspondants.

Le bénéfice net du semestre terminé le 30 avril 2004 a fait un bond de 90 M\$ en regard de la même période en 2003, bond attribuable à la réduction de la charge d'impôts susmentionnée, à la progression des revenus de trésorerie non répartis, à la baisse des pertes liées aux services bancaires électroniques aux États-Unis et à l'incidence atténuée de droits à la plus-value des actions liés à la rémunération à base d'actions par suite des couvertures économiques. La hausse du bénéfice net a été partiellement neutralisée par l'accroissement des dépenses affectées aux projets d'infrastructure, des radiations d'immobilisations et des coûts de retraite.

GESTION DU RISQUE

Notre approche à l'égard de la gestion du risque et des ressources du bilan est sensiblement la même que celle décrite aux pages 45 à 57 du rapport annuel de 2003.

Gestion du risque de crédit

À la fin du trimestre, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1,23 G\$, en baisse par rapport à 1,38 G\$ au 31 octobre 2003 et à 1,27 G\$ pour le dernier trimestre. Le secteur des exploitations agricoles a enregistré la plus importante hausse des prêts douteux bruts, et le secteur du commerce de détail et des services, la plus importante baisse, depuis le 31 octobre 2003. Au cours du trimestre, les prêts douteux bruts ont progressé de 51 M\$ au Canada et de 8 M\$ aux États-Unis et ont fléchi de 96 M\$ dans les autres pays.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du trimestre s'est élevée à 207 M\$, soit un recul en regard des 248 M\$ du deuxième trimestre de 2003 et une hausse par rapport aux 155 M\$ du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances du semestre terminé le 30 avril 2004 a été de 362 M\$, contre 587 M\$ pour la même période en 2003. La dotation trimestrielle à la provision pour pertes sur créances relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est établie à 33 M\$, en raison surtout des prêts aux exploitations agricoles. La dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts à la consommation a atteint 174 M\$, dont 60 % se rapportaient aux pertes sur cartes de crédit.

À la fin du trimestre, la provision totale pour pertes sur créances de la CIBC, composée de provisions spécifiques et de provisions générales, s'établissait à 1,99 G\$, en hausse de 36 M\$ par rapport au 31 octobre 2003. La diminution de la provision totale depuis la fin du deuxième trimestre de 2003 est attribuable à une réduction de 261 M\$ des provisions spécifiques et de 150 M\$ des provisions générales.

Gestion du risque de marché

Le tableau suivant présente la valeur à risque (VAR) moyenne par catégorie de risque pour les activités de négociation combinées de la CIBC. Comparativement au deuxième trimestre de 2003, le risque total a fléchi surtout en raison de la baisse du risque liés aux écarts de crédit. Les revenus tirés des activités de négociation ont été positifs pour 91 % des jours du trimestre, et les pertes de négociation n'ont jamais dépassé la VAR.

Le risque du marché lié aux activités de négociation a diminué de plus de 50 % au cours des trois derniers exercices, car nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à notre objectif de réduction de la volatilité des bénéfices.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE - PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	Trimestre terminé le 30 avril 2004		Trimestre terminé le 30 avril 2003		Cumul 2004	Cumul 2003
	Fin T2	Moyenne	Fin T2	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	5,6	3,9	4,5	4,3	3,3	4,6
Risque d'écart de crédit	2,2	2,6	4,2	4,8	2,5	5,4
Risque lié aux actions	5,6	5,6	5,4	6,1	5,3	7,0
Risque de change	0,5	0,9	0,3	0,5	0,9	0,4
Risque lié aux marchandises	1,0	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4
Effet de diversification ¹	(7,3)	(7,4)	(7,5)	(7,2)	(6,8)	(7,5)
Risque total	7,6	6,9	8,2	9,8	6,5	11,3

1) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de la diversification des portefeuilles.

Gestion du risque d'illiquidité

Dans le cadre de nos stratégies d'atténuation du risque de crédit, nous continuons de diversifier nos sources de fonds de gros à terme, par client, devise, type et région géographique. En outre, les dépôts personnels de base demeurent la principale source de financement fiable pour le bilan. Au 30 avril 2004, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 66,5 G\$.

Nous gérons le risque d'illiquidité éventuel par le maintien, en gestion distincte, de groupes d'actifs liquides de grande qualité non grevés financés à terme. Ces actifs peuvent être vendus ou cédés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 30 avril 2004, les actifs liquides comprenaient 0,8 G\$ d'espèces, 55,3 G\$ de valeurs mobilières et 12,7 G\$ de dépôts auprès de banques. La CIBC disposait également de valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente totalisant 21,2 G\$ à la fin du trimestre.

Dans le cours normal de nos affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris les conventions de rachat et les prêts de titres. Au 30 avril 2004, ces actifs s'élevaient à 43,2 G\$.

Le 9 février 2004, Fitch Ratings, l'une des agences de notation, a annoncé qu'elle avait révisé sa perspective relative à la CIBC, la faisant passer de (AA-F1+) à «négative», du fait des incertitudes liées à l'incidence éventuelle des enquêtes et des litiges récents. Fitch a également indiqué que si la CIBC résolvait ces incertitudes avec un minimum de perturbation de ses affaires, la perspective reviendrait probablement à «stable». Il convient de noter qu'une modification de la perspective ne donne pas nécessairement lieu à un déclassement et que, comme Fitch le reconnaissait au moment de son annonce, la CIBC jouit encore d'une base de financement robuste, d'actifs suffisamment liquides, d'un profil de risque relativement faible et d'un ratio du capital de première catégorie solide.

Gestion du risque opérationnel

Au cours du trimestre, la CIBC a poursuivi la mise en œuvre de ses politiques, procédés et normes améliorés concernant le risque opérationnel ainsi que de sa méthode de mesure en vue d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation en vue de répartir le capital de risque opérationnel selon la méthode «Advanced Measurement Approach» conformément aux propositions de l'accord sur le capital du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Basel II).

Nous avons continué de mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la gestion des risques juridiques et des risques liés à la réputation. Le comité de surveillance des opérations financières, que nous avons mis sur pied en février 2004, supervise la gestion de ces risques conformément aux engagements que nous avons pris dans le cadre des ententes conclues avec le département de la Justice, le BSIF et la Federal Reserve Bank of New York. Nous avons poursuivi notre travail afin d'assurer que les politiques et procédés à l'appui de nos activités de gestion des risques juridiques et des risques liés à la réputation sont solides.

Gestion des ressources de capital

Le 22 décembre 2003, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une année, visant le rachat d'un maximum de 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 15 décembre 2003. Au cours du trimestre, nous avons racheté et annulé environ 6,2 millions d'actions ordinaires (2,1 millions au premier trimestre de 2004) pour une contrepartie globale de 428 M\$ (143 M\$ au premier trimestre de 2004).

Au cours du trimestre, nous avons émis environ 1,6 million d'actions ordinaires (1,1 million au premier trimestre de 2004) pour un montant de 71 M\$ (48 M\$ au premier trimestre de 2004), en vertu des régimes d'options sur actions.

Le 10 février 2004 et le 10 mars 2004, tous les titres secondaires à 11,125 % et 7,10 % en circulation sont respectivement venus à échéance et ont été remboursés.

Le 24 mars 2004, nous avons racheté aux fins d'annulation 13,9 M\$ US de titres secondaires à taux variable échéant le 31 juillet 2084.

Après la fin du trimestre, le 6 mai 2004, nous avons émis des titres secondaires à 4,25 % pour un montant de 750 M\$ qui viennent à échéance le 1^{er} juin 2014. Ces titres secondaires seront admissibles à titre de capital de deuxième catégorie.

Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du BSFI. Au 30 avril 2004, le capital de première catégorie et le capital total de la CIBC s'établissaient respectivement à 12,9 G\$ et 15,0 G\$, comparativement à 12,5 G\$ et 15,2 G\$ au 31 octobre 2003. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total s'élevaient respectivement à 11,0 % et 12,8 % contre 10,8 % et 13,0 % au 31 octobre 2003.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA CIBC

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	<i>Pour les trimestres terminés les</i>			<i>Pour les semestres terminés les</i>	
	2004 30 avril	2004 31 janv.	2003 30 avril	2004 30 avril	2003 30 avril
<i>non vérifié, en millions de dollars</i>					
Revenu d'intérêts					
Prêts	1 853 \$	1 956 \$	1 975 \$	3 809 \$	3 978 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	120	132	124	252	290
Valeurs mobilières	478	541	588	1 019	1 218
Dépôts auprès d'autres banques	33	31	32	64	72
	2 484	2 660	2 719	5 144	5 558
Frais d'intérêts					
Dépôts	823	862	907	1 685	1 937
Autres passifs	314	313	396	627	756
Titres secondaires	48	50	52	98	103
	1 185	1 225	1 355	2 410	2 796
Revenu net d'intérêts	1 299	1 435	1 364	2 734	2 762
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 3)	207	155	248	362	587
	1 092	1 280	1 116	2 372	2 175
Revenu autre que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	252	214	196	466	435
Frais sur les dépôts et les paiements	181	181	170	362	343
Commissions sur crédit	85	75	107	160	209
Honoraires d'administration des cartes	94	96	80	190	172
Honoraires de gestion de placements et de garde	96	84	79	180	182
Revenu tiré des fonds communs de placement	156	147	126	303	262
Revenu tiré des assurances	25	49	53	74	93
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	252	232	194	484	460
Activités de négociation	226	190	178	416	372
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net	117	15	(74)	132	(50)
Revenu tiré des actifs titrisés	47	34	58	81	108
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	49	91	64	140	121
Divers	172	121	139	293	344
	1 752	1 529	1 370	3 281	3 051
	2 844	2 809	2 486	5 653	5 226
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	1 174	1 123	1 071	2 297	2 322
Frais d'occupation	163	135	149	298	291
Matériel informatique et matériel de bureau	279	271	291	550	570
Communications	81	82	94	163	197
Publicité et expansion des affaires	71	56	68	127	124
Honoraires	72	40	60	112	115
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	35	27	31	62	60
Divers	199	209	281	408	459
	2 074	1 943	2 045	4 017	4 138
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	770	866	441	1 636	1 088
Charge d'impôts	238	256	122	494	322
	532	610	319	1 142	766
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net (la perte nette) des filiales	1	1	(1)	2	1
Bénéfice net	531 \$	609 \$	320 \$	1 140 \$	765 \$
Résultat par action (en dollars) (note 9)					
- De base	1,35 \$	1,56 \$	0,76 \$	2,90 \$	1,88 \$
- Dilué	1,33 \$	1,54 \$	0,76 \$	2,86 \$	1,87 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,50 \$	0,50 \$	0,41 \$	1,00 \$	0,82 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

BILANS CONSOLIDÉS

	2004 30 avril	2003 31 oct. Oct. 31
<i>Non vérifié, en millions de dollars, aux</i>		
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 128 \$	1 593 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 409	8 861
Valeurs mobilières		
Compte de placement	18 507	18 193
Compte de négociation	52 722	52 282
Substituts de prêts	1	27
	71 230	70 502
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	21 169	19 829
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	69 955	70 014
Particuliers	25 106	23 390
Cartes de crédit	9 755	9 305
Entreprises et gouvernements	32 630	33 177
Provision pour pertes sur créances (note 3)	(1 989)	(1 952)
	135 457	133 934
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	23 904	22 796
Engagements de clients en vertu d'acceptations	4 695	5 139
Prêts destinés à la vente (note 4)	335	1 321
Terrains, bâtiments et matériel	2 099	2 093
Écart d'acquisition	1 065	1 045
Autres actifs incorporels	262	255
Autres actifs	10 422	9 779
	42 782	42 428
	284 175 \$	277 147 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts		
Particuliers	71 247 \$	69 202 \$
Entreprises et gouvernements	115 138	106 768
Banques	9 252	12 160
	195 637	188 130
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 321	21 945
Acceptations	4 695	5 147
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 074	11 659
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	18 997	19 293
Autres passifs	12 166	13 998
	71 253	72 042
Titres secondaires (note 6)	3 146	3 197
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 7)	3 376	3 357
Actions ordinaires (note 7)	3 020	2 950
Surplus d'apport	57	50
Gain ou perte de change cumulatif	(119)	(180)
Bénéfices non répartis	7 805	7 601
	14 139	13 778
	284 175 \$	277 147 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DEL'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les trimestres terminés les			Pour les semestres terminés les	
	2004 30 avril	2004 31 janv.	2003 30 avril	2004 30 avril	2003 30 avril
<i>Non vérifié, en millions de dollars</i>					
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	3 360 \$	3 357 \$	3 326 \$	3 357 \$	3 088 \$
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	250
Gain ou perte de change sur les actions privilégiées en monnaie étrangère	16	3	(30)	19	(42)
Solde à la fin de la période	3 376 \$	3 360 \$	3 296 \$	3 376 \$	3 296 \$
Actions ordinaires					
Solde au début de la période	2 980 \$	2 950 \$	2 842 \$	2 950 \$	2 842 \$
Émission d'actions ordinaires (note 7)	71	48	20	119	20
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(52)	(18)	-	(70)	-
Actions de trésorerie (note 1)	21	-	-	21	-
Solde à la fin de la période	3 020 \$	2 980 \$	2 862 \$	3 020 \$	2 862 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	61 \$	50 \$	33 \$	50 \$	26 \$
Charge au titre des options sur actions	3	3	8	6	15
Options sur actions exercées	(3)	(2)	-	(5)	-
Prime nette (escompte net) sur les actions de trésorerie (note 1)	(4)	10	-	6	-
Solde à la fin de la période	57 \$	61 \$	41 \$	57 \$	41 \$
Gain ou perte de change cumulatif					
Solde au début de la période	(181) \$	(180) \$	37 \$	(180) \$	42 \$
Gains (pertes) de change découlant de placements dans des filiales et autre	560	82	(1 281)	642	(1 754)
Gains (pertes) de change découlant des activités de couverture	(768)	(122)	1 732	(890)	2 382
Économie (charge) d'impôts	270	39	(465)	309	(647)
Solde à la fin de la période	(119) \$	(181) \$	23 \$	(119) \$	23 \$
Bénéfices non répartis					
Solde au début de la période	7 862 \$	7 601 \$	6 584 \$	7 601 \$	6 335 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables (note 1)	-	6	-	6	-
Solde au début de l'exercice, après retraitement	7 862	7 607	6 584	7 607	6 335
Bénéfice net	531	609	320	1 140	765
Dividendes					
Actions privilégiées	(48)	(49)	(47)	(97)	(91)
Actions ordinaires	(179)	(181)	(148)	(360)	(295)
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 7)	(376)	(125)	-	(501)	-
Divers	15	1	(3)	16	(8)
Solde à la fin de la période	7 805 \$	7 862 \$	6 706 \$	7 805 \$	6 706 \$
Capitaux propres à la fin de la période	14 139 \$	14 082 \$	12 928 \$	14 139 \$	12 928 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour les trimestres terminés les			Pour les semestres terminés les	
	2004 30 avril	2004 31 janv.	2003 30 avril	2004 30 avril	2003 30 avril
<i>Non vérifié, en millions de dollars</i>					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net	531 \$	609 \$	320 \$	1 140 \$	765 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	207	155	248	362	587
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	73	62	71	135	141
Amortissement des actifs incorporels	4	4	4	8	8
Rémunération à base d'actions	9	29	28	38	56
Réduction des frais de restructuration	(5)	-	-	(5)	-
Impôts sur les bénéfices futurs	57	15	(17)	72	(6)
Pertes (gains) sur valeurs du compte de placement, montant net	(117)	(15)	74	(132)	50
Gains sur désinvestissements	-	-	-	-	(48)
Pertes (gains) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	15	(2)	(2)	13	(2)
Réduction de valeur liée au contrat avec Air Canada	-	-	128	-	128
Variations des actifs et des passifs d'exploitation					
Intérêts courus à recevoir	87	86	(66)	173	284
Intérêts courus à payer	(39)	186	(77)	147	(164)
Montants à recevoir sur contrats dérivés	1 519	(2 627)	(9)	(1 108)	(2 276)
Montants à payer sur contrats dérivés	(2 002)	2 378	432	376	1 642
Variation nette des valeurs du compte de négociation	258	(698)	(3 362)	(440)	(9 190)
Impôts sur les bénéfices exigibles	(113)	(2 133)	70	(2 246)	164
Paiements de restructuration	(6)	(31)	(50)	(37)	(279)
Produit de l'assurance reçu	-	11	-	11	20
Divers, montant net	1 095	(487)	1 270	608	1 219
	1 573	(2 458)	(938)	(885)	(6 901)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dépôts, déduction faite des retraits	2 423	5 084	(5 296)	7 507	(3 644)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(2 433)	3 848	(1 221)	1 415	2 281
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	2 124	(2 420)	1 843	(296)	4 823
Émission de titres secondaires	-	-	-	-	250
Remboursement/rachat de titres secondaires	(86)	-	(58)	(86)	(61)
Émission d'actions privilégiées	-	-	-	-	250
Émission d'actions ordinaires	71	48	20	119	20
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(428)	(143)	-	(571)	-
Produit net tiré des actions de trésorerie achetées/vendues	21	-	-	21	-
Dividendes	(227)	(230)	(195)	(457)	(386)
Divers, montant net	(154)	(117)	(472)	(271)	(224)
	1 311	6 070	(5 379)	7 381	3 309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 272)	(1 276)	1 001	(3 548)	1 413
Prêts, déduction faite des remboursements	(4 322)	(1 556)	(1 189)	(5 878)	(2 178)
Produit des titrisations	1 623	2 362	885	3 985	1 959
Achat de valeurs du compte de placement	(2 574)	(4 579)	(3 676)	(7 153)	(9 495)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	2 916	2 579	5 900	5 495	9 914
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	1 081	470	2 400	1 551	3 226
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	483	(1 823)	1 181	(1 340)	(1 047)
Produit des désinvestissements	-	-	-	-	181
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(63)	(28)	(6)	(91)	(126)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	2	-	2	-
	(3 128)	(3 849)	6 496	(6 977)	3 847
Incidence des fluctuations des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	13	3	(46)	16	(61)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(231)	(234)	133	(465)	194
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	1 359	1 593	1 361	1 593	1 300
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	1 128 \$	1 359 \$	1 494 \$	1 128 \$	1 494 \$
Intérêts versés en espèces	1 214 \$	1 049 \$	1 432 \$	2 263 \$	2 960 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces	294 \$	2 374 \$	70 \$	2 668 \$	165 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON VÉRIFIÉ)

1. Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales (la « CIBC ») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Les présents états financiers sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, sauf dans les cas décrits ci-après. Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ne comprennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, figurant aux pages 63 à 110 du rapport annuel de 2003. Les autres conventions appliquées et informations fournies sont les suivantes :

Relations de couverture

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-13 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulée « Relations de couverture » et l'abrégé 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN), « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et de la cessation de la comptabilité de couverture. La NOC-13 est une norme relative aux opérations de couverture, qui exige que les éléments couverts d'une relation de couverture soient spécifiquement identifiés. Le CPN-128 exige que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 soient mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées aux résultats de la période.

Avant le 1^{er} novembre 2003, nous couvrons une grande partie de notre risque de taux d'intérêt sur une base nette, pratique communément désignée comme la « macro-couverture ». Donc, ces « macro-couvertures » ont été remplacées par des couvertures conformes à la NOC-13 visant des éléments bien précis. De plus, certains dérivés de crédit, comme les swaps sur défaillance de crédit, utilisés pour couvrir le risque de crédit sur certains prêts, même s'ils sont efficaces d'un point de vue économique, ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Les dérivés qui ne font plus partie d'une relation de couverture admissible en vertu de la NOC-13 sont mesurés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur devant être portées au revenu autre que d'intérêts. Les relations de couverture qui respectent les conditions prescrites par la NOC-13 et qui sont donc admissibles à la comptabilité de couverture continuent d'être comptabilisées comme tel, généralement selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément à nos conventions comptables existantes, selon lesquelles la constatation dans les

résultats se fait de la même façon pour les instruments de couverture que pour l'élément couvert sous-jacent.

Toutes les relations de couverture qui ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture ont été résiliées à la date d'adoption de la NOC-13. Conformément aux dispositions transitoires de la NOC-13, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée et sera amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. La constatation des dérivés à leur juste valeur pour ce qui est des relations de couverture résiliées au 1^{er} novembre 2003 a donné lieu à une augmentation de 920 M\$ des passifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande et de 763 M\$ des actifs au titre des instruments dérivés à la valeur marchande, et à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté la NOC-17 de l'ICCA intitulé « Contrats de dépôts indexés sur actions ». Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt de la CIBC, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt diffère selon le rendement des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. En vertu de la NOC-17, nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé, lesquels sont comptabilisés séparément. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées aux autres éléments du résultat. L'instrument de dépôt actualisé est ajouté au capital nominal à la date d'échéance, les frais étant inscrits dans les intérêts débiteurs. À l'adoption de la NOC-17, les variations de la valeur comptable des obligations de dépôt et tout rajustement découlant de la résiliation de la comptabilité de couverture ont été crédités au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Il en est résulté un crédit après impôts de 6 M\$ au solde d'ouverture des bénéfices non répartis (9 M\$ après impôts).

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, nous avons volontairement modifié notre convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat de résidences auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent ordinairement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, nous comptabilisons notre obligation envers les

clients des services de détail et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans les autres éléments du résultat. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires. Cette modification de convention comptable n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires et sur ceux de la période précédente.

Principes comptables généralement reconnus

Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté de façon prospective le chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit des normes de communication de l'information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources primaires des PCGR.

À l'adoption du chapitre 1100, nous avons commencé à comptabiliser à la valeur de consolidation des placements du portefeuille de services de banque d'affaires si nous sommes en mesure d'exercer une influence notable sur le processus de prise de décision de la société émettrice. Cette modification de convention comptable a été appliquée de façon prospective, comme l'exige le chapitre, et l'incidence de celle-ci sur les états financiers consolidés intermédiaires a été négligeable.

3. Provision pour pertes sur créances

De plus, nous avons commencé à comptabiliser selon la méthode du rachat d'actions les actions de la CIBC détenues dans un portefeuille de négociation. Par conséquent, les actions ordinaires et le surplus d'apport ont augmenté respectivement de 21 M\$ et de 6 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2004.

De même, depuis le 1^{er} novembre 2003, tout instrument d'emprunt ou de dépôt émis par la CIBC et détenu dans un portefeuille de négociation est traité comme une réduction de l'obligation d'emprunt ou de dépôt correspondante. Après la revente de l'instrument, les gains ou pertes sont reportés et amortis sur la durée de vie résiduelle de l'instrument. L'incidence de cette modification sur les états financiers consolidés intermédiaires est négligeable.

Par ailleurs, nous continuons à évaluer la compensation de certains postes des bilans consolidés, et il est possible que leur mode de présentation au bilan soit modifié.

2. Acquisitions

Le 20 janvier 2004, la CIBC a avisé les derniers détenteurs d'actions privilégiées sans contrôle de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de cartes de crédit détenue à 90 %, de son intention d'exercer son option en vue de l'achat de leurs actions. L'opération a été conclue le 8 avril 2004. Par conséquent, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, sous forme de relations de cartes de crédit (relations avec la clientèle), ont augmenté respectivement de 19 M\$ et 10 M\$. Au 30 avril 2004, la CIBC avait une participation de 98 % dans Juniper.

<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>	30 avril 2004			31 janvier 2004			30 avril 2003		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	852 \$	1 100 \$	1 952 \$	856 \$	1 100 \$	1 956 \$	1 140 \$	1 250 \$	2 390 \$
Dotation à la provision pour pertes									
sur créances	207	-	207	155	-	155	248	-	248
Radiations	(208)	-	(208)	(215)	-	(215)	(293)	-	(293)
Recouvrement	39	-	39	55	-	55	72 (1)	-	72
Change et autres rajustements	2	-	2	1	-	1	(14)	-	(14)
Solde à la fin de la période	892 \$	1 100 \$	1 992 \$	852 \$	1 100 \$	1 952 \$	1 153 \$	1 250 \$	2 403 \$
Composé de :									
Prêts	889 \$	1 100 \$	1 989 \$	848 \$	1 100 \$	1 948 \$	1 152 \$	1 250 \$	2 402 \$
Lettres de crédit ⁽²⁾	1	-	1	1	-	1	1	-	1
Substitut de prêts ⁽³⁾	2	-	2	3	-	3	-	-	-

<i>en millions de dollars, trimestres terminés les</i>	30 avril 2004			30 avril 2003		
	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale
Solde au début de la période	856 \$	1 100 \$	1 956 \$	1 039 \$	1 250 \$	2 289 \$
Dotation à la provision pour pertes						
sur créances	362	-	362	587	-	587
Radiations	(423)	-	(423)	(577)	-	(577)
Recouvrements	94	-	94	122 (1)	-	122
Change et autres rajustements	3	-	3	(18)	-	(18)
Solde à la fin de la période	892 \$	1 100 \$	1 992 \$	1 153 \$	1 250 \$	2 403 \$
Composé de :						
Prêts	889 \$	1 100 \$	1 989 \$	1 152 \$	1 250 \$	2 402 \$
Lettres de crédit ⁽²⁾	1	-	1	1	-	1
Substitut de prêts ⁽³⁾	2	-	2	-	-	-

1) Comprend la protection de crédit achetée à des tiers.

2) Comprise dans les autres passifs.

3) Comprise dans les valeurs mobilières.

4. Prêts destinés à la vente

Pendant le trimestre, nous avons vendu un total de 576 M\$ de prêts destinés à la vente avec des autorisations totales de 1 082 M\$ (303 M\$ avec des autorisations totales de 507 M\$ pour le premier trimestre de 2004), moyennant un gain de 62 M\$ (22 M\$ pour le premier trimestre de 2004), qui est inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Au 30 avril 2004, le montant net des prêts destinés à la vente était de 335 M\$, avec des autorisations totales s'élevant à 478 M\$ (1 321 M\$ avec des autorisations totales de 1 931 M\$ au 31 octobre 2003).

5. Titrisation

Au cours du trimestre, nous avons titrisé pour 1 525 M\$ (2 550 M\$ pour le premier trimestre de 2004) de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. Par la suite, nous avons vendu pour 1 627 M\$ (2 324 M\$ pour le premier trimestre de 2004) de ces titres, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires invendus, créés antérieurement. Nous avons réalisé un produit net au comptant de 1 623 M\$ (2 305 M\$ pour le premier trimestre de 2004) et avons conservé les droits relatifs à des intérêts excédentaires futurs sur des prêts hypothécaires à l'habitation, lesquels sont évalués à 44 M\$ (48 M\$ pour le premier trimestre de 2004). Un gain avant impôts de 24 M\$ (néant pour le premier trimestre de 2004), déduction faite des frais liés à l'opération, a été constaté à titre de revenu tiré des actifs titrisés. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons. Les principales hypothèses utilisées pour établir la valeur des droits vendus et des droits conservés sont notamment des taux de remboursement anticipé de 12,0 % à 40,0 % (de 12,0 % à 40,0 % pour le premier trimestre de 2004) et des taux d'actualisation de 2,5 % à 4,0 % (de 3,2 % à 4,3 % pour le premier trimestre de 2004). Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons vendu pour 56 M\$ de créances américaines sur cartes de crédit par l'entremise d'opérations de titrisation auprès d'une fiducie. Le gain à la vente a été négligeable. Nous continuons d'assumer la responsabilité de l'administration des créances titrisées sur cartes de crédit et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons.

6. Titres secondaires

Le 10 février 2004 et le 10 mars 2004, tous les titres secondaires en cours à des taux de respectivement 11,125 % et 7,10 % sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Le 24 mars 2004, nous avons racheté, aux fins d'annulation, pour 13,9 M\$ de nos titres secondaires à taux variable échéant le 31 juillet 2084.

Après la fin du trimestre, le 6 mai 2004, nous avons émis un montant de capital de 750 M\$ de titres secondaires, qui porte intérêt à un taux fixe de 4,25 % par an jusqu'au 1^{er} juin 2009 et, par la suite, si nous ne les rachetons pas, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 % par an jusqu'à l'échéance, le 1^{er} juin 2014.

7. Capital-actions

Le 22 décembre 2003, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires par l'entremise de la Bourse de Toronto, en vigueur pour une année. Cette offre vise le rachat d'un maximum de 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 15 décembre 2003. Pendant le trimestre, nous avons racheté et annulé près de 6,2 millions (2,1 millions pour le premier trimestre de 2004) d'actions ordinaires en vertu du programme, moyennant une contrepartie totale de 428 M\$ 143 M\$ pour le premier trimestre de 2004).

Pendant le trimestre, nous avons émis environ 1,6 million (1,1 million pour le premier trimestre de 2004) d'actions ordinaires pour un montant de 71 M\$ (48 M\$ pour le premier trimestre de 2004), en vertu des régimes d'options sur actions.

ACTIONS EN CIRCULATION

Aux	30 avril. 2004	31 oct. 2003
Actions privilégiées de catégorie A¹		
Actions à taux fixe		
à dividendes non cumulatifs		
Série 15	12 000 000	12 000 000
Série 16	5 500 000	5 500 000
Série 17	6 500 000	6 500 000
Série 18	12 000 000	12 000 000
Série 19	8 000 000	8 000 000
Série 20	4 000 000	4 000 000
Série 21	8 000 000	8 000 000
Série 22	4 000 000	4 000 000
Série 23	16 000 000	16 000 000
Série 24	16 000 000	16 000 000
Série 25	16 000 000	16 000 000
Série 26	10 000 000	10 000 000
Série 27	12 000 000	12 000 000
Actions ordinaires	356 685 537	362 042 914
Options sur actions en circulation	14 632 030	17 776 232

1) Les droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées de catégorie A, séries 15 à 27 sont décrits à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de 2003.

8. Restructuration

Pendant le quatrième trimestre de 2002, nous avons constaté des frais de restructuration de 508 M\$ relativement à la fermeture de nos activités bancaires électroniques aux États-Unis et à nos autres initiatives de restructuration. Le solde de la provision, au 30 avril 2004, se rapporte principalement aux indemnités de cessation d'emploi à verser en 2004 et à l'encours des paiements en vertu des contrats de location et des coûts de résiliation de contrats qui s'étendent à des périodes futures. Les paiements à effectuer en vertu de ce programme de restructuration devraient être minimes après 2004. Pendant le trimestre, nous avons modifié nos estimations relatives à la

restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 5 M\$ de notre provision initiale. Cette modification est survenue à la lumière de faits et de circonstances postérieurs à la comptabilisation initiale des frais de restructuration. Plus précisément, les autres frais et les indemnités de cessation d'emploi ont été moins élevés que prévu initialement, et le recouvrement d'actifs a été supérieur aux prévisions. À ce jour, environ 2 630 postes ont été éliminés depuis le début du programme. Au total, ces initiatives devraient entraîner la suppression d'environ 2 700 postes.

Les frais de restructuration et l'évolution de la provision connexe se présentent comme suit :

RESTRUCTURATION												
<i>en millions de dollars</i>					<i>Trimestre terminé le 30 avril 2004</i>				<i>Semestre terminé le 30 avril 2004</i>			
	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total
Solde au début de la période	31 \$	11 \$	12 \$	54 \$	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$
Modification des estimations	(1)	-	(4)	(5)	(1)	-	(4)	(5)	(1)	-	(4)	(5)
Paiements en espèces	(5)	-	(1)	(6)	(17)	-	(20)	(37)	(17)	-	(20)	(37)
Solde à la fin de la période	25 \$	11 \$	7 \$	43 \$	25 \$	11 \$	7 \$	43 \$	25 \$	11 \$	7 \$	43 \$

9. Résultat par action

<i>en millions de dollars (sauf les montants par action)</i>	<i>Pour les trimestres terminés les</i>			<i>Pour les semestres terminés les</i>	
	30 avril 2004	31 janv. 2004	30 avril 2003	30 avril 2004	30 avril 2003
Résultat de base par action					
Bénéfice net	531 \$	609 \$	320 \$	1 140 \$	765 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(48)	(49)	(47)	(97)	(91)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	483 \$	560 \$	273 \$	1 043 \$	674 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	358 895	359 742	359 506	359 950	359 316
Par action	1,35 \$	1,56 \$	0,76 \$	2,90 \$	1,88 \$
Résultat dilué par action					
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	483 \$	560 \$	273 \$	1 043 \$	674 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(en milliers)</i>	358 895	359 742	359 506	359 950	359 316
Ajouter : options sur actions éventuellement exerçables ¹⁾ <i>(en milliers)</i>	4 230	4 175	1 924	4 203	1 593
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation ²⁾ <i>(en milliers)</i>	363 125	363 917	361 430	364 153	360 909
Par action	1,33 \$	1,54 \$	0,76 \$	2,86 \$	1,87 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 3 921 058 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 53,84 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 alors que le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Il n'y avait aucun nombre moyen d'options en circulation au 30 avril 2004 et au 31 janvier 2004 dont le prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus un nombre moyen de 264 333 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$; un nombre moyen de 273 444 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et un nombre moyen de 578 889 options en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les trimestres terminés les 30 avril 2004, 31 janvier 2004, et 30 avril 2003, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.

2) Les actions privilégiées convertibles ne sont pas comprises dans le calcul étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

10. Éventualités

Litiges et affaires réglementaires

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires dans le cours normal des affaires. Dans certains cas, des réclamations en dommage-intérêts considérables sont déposées contre la CIBC et ses sociétés affiliées. Il est difficile de prévoir l'issue de ces poursuites, mais, en nous fondant sur nos connaissances actuelles et des avis juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, considérées individuellement ou collectivement, aura une incidence défavorable sur le bilan consolidé de la CIBC. Cependant, l'issue de certaines poursuites peut influencer sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Fonds de couverture

La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le bureau du procureur général de l'État de New York (le « NYAG ») mènent actuellement une enquête sur la CIBC et sur les services de financement et de courtage fournis par la CIBC à certains fonds de couverture participant à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. En février 2004, la SEC a déposé une procédure de mise à exécution civile et le NYAG, une plainte criminelle, contre un ancien employé de la CIBC pour son rôle dans l'obtention de sources de financement par l'entremise de la CIBC pour couvrir des fonds recourant à des pratiques illicites d'anticipation du marché et de retard des transactions sur fonds communs de placement, ce dont, selon les allégations, il avait connaissance. Nous collaborons et continuerons de collaborer à ces enquêtes et à d'autres enquêtes connexes. Par ailleurs, deux sociétés affiliées de la CIBC sont désignées comme défenderesses dans un recours collectif, intenté au nom des porteurs de parts du fonds communs de placement de la société Massachusetts Financial Services, alléguant que la CIBC savait, ou a négligé de tenir compte, que des clients des fonds de couverture qu'elles finançaient s'adonnaient à des pratiques malhonnêtes d'anticipation du marché et de retard des transactions sur fonds communs de placement. Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons constitué une provision de 50 M\$ relativement à des questions découlant de cette enquête. Cette provision a été répartie de façon équitable entre gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Bien que nous ne puissions pas encore déterminer le déroulement ou l'issue de ces questions, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient des répercussions majeures sur le bilan consolidé de la CIBC. Toutefois, l'issue de certaines poursuites peut influencer de façon importante sur nos résultats d'exploitation au cours d'une période donnée.

Enron

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain

nombre d'initiés d'Enron alléguant une participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP était retenue à l'égard des demandeurs. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant en outre le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et encouragé les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. Nous sommes d'avis que ces poursuites sont non fondées et nous avons l'intention de toutes les contester vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs de ces poursuites et nous pensons actuellement que l'assurance souscrite devrait être suffisante pour couvrir toute obligation découlant de ces poursuites. Toutefois, compte tenu du nombre de ces poursuites, des incertitudes relatives au déroulement et à l'issue de ce type de litiges, et de l'importance des montants visés, il est possible que le coût total de ces poursuites soit supérieur à la couverture d'assurance. La CIBC a imputé la franchise de cette police et elle évaluera périodiquement la nécessité de constituer des provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron. Si des provisions sont requises à l'avenir, elles pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pendant une période donnée.

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans ses états financiers consolidés annuels de 2003. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à

adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à notre observation de ces politiques.

Locaux de New York

Pendant le premier trimestre de 2004, nous avons signé un bail de 30 ans avec un locataire visant une surface de près de 800 000 pieds carrés, dans l'immeuble de 1,2 million de pieds carrés récemment construit au 300 Madison Avenue, à New York. Aux termes du bail, nous verserons environ 140 M\$ en concessions de location entre la fin de 2004 et le

début de 2006, montant qui sera reporté et amorti sur la durée du bail.

Nous prévoyons commencer à regrouper la plupart de nos activités américaines dans l'espace restant du nouvel immeuble à la fin de 2004 ou au début de 2005. En conséquence, nous quitterons la plupart de nos locaux actuels à New York et prévoyons contracter des pertes de sous-location, à mesure que nous abandonnerons les locaux loués. Ces pertes seront constatées au moment où elles seront contractées et sont estimées entre 50 M\$ et 70 M\$.

11. Informations sectorielles

La CIBC compte trois secteurs d'activité : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

<i>en millions de dollars, pour les trimestres terminés les</i>		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2004	Revenu net d'intérêts	982 \$	123 \$	130 \$	64 \$	1 299 \$
	Revenu autre que d'intérêts	414	430	838	70	1 752
	Revenu intersectoriel¹⁾	(150)	100	50	–	–
	Total des revenus	1 246	653	1 018	134	3 051
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	199	8	(9)	9	207
	Frais autres que d'intérêts	738	500	670	166	2 074
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	309	145	357	(41)	770
	Impôts sur les bénéfices	104	46	98	(10)	238
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	1	1
	Bénéfice net (perte nette)	205 \$	99 \$	259 \$	(32) \$	531 \$
	Actif moyen²⁾	161 056 \$	20 236 \$	102 198 \$	752 \$	284 242 \$
31 janvier 2004	Revenu net d'intérêts	1 049 \$	134 \$	169 \$	83 \$	1 435 \$
	Revenu autre que d'intérêts	440	385	640	64	1 529
	Revenu intersectoriel¹⁾	(159)	106	55	(2)	–
	Total des revenus	1 330	625	864	145	2 964
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	162	4	(15)	4	155
	Frais autres que d'intérêts	750	468	595	130	1 943
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	418	153	284	11	866
	Impôts sur les bénéfices	136	61	90	(31)	256
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	1	1
	Bénéfice net	282 \$	92 \$	194 \$	41 \$	609 \$
	Actif moyen²⁾	160 594 \$	19 800 \$	100 439 \$	696 \$	281 529 \$
30 avril 2003	Revenu net d'intérêts	967 \$	130 \$	209 \$	58 \$	1 364 \$
	Revenu autre que d'intérêts	388	343	558	81	1 370
	Revenu intersectoriel¹⁾	(152)	101	51	–	–
	Total des revenus	1 203	574	818	139	2 734
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	135	4	106	3	248
	Frais autres que d'intérêts	859	471	567	148	2 045
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	209	99	145	(12)	441
	Impôts sur les bénéfices	50	30	33	9	122
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	(3)	2	(1)
	Bénéfice net (perte nette)	159 \$	69 \$	115 \$	(23) \$	320 \$
	Actif moyen²⁾	142 772 \$	30 883 \$	109 977 \$	800 \$	284 432 \$

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

<i>en millions de dollars, pour les semestres terminés les</i>		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
30 avril 2004	Revenu net d'intérêts	2 031	257	299	147	2 734
	Revenu autre que d'intérêts	854	815	1 478	134	3 281
	Revenu intersectoriel¹⁾	(309)	206	105	(2)	–
	Total des revenus	2 576	1 278	1 882	279	6 015
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	361	12	(24)	13	362
	Frais autres que d'intérêts	1 488	968	1 265	296	4 017
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	727	298	641	(30)	1 636
	Impôts sur les bénéfices	240	107	188	(41)	494
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	2	2
	Bénéfice net	487	191	453	9	1 140
	Actif moyen²⁾	160 822	20 016	101 309	724	282 871
31 avril 2003	Revenu net d'intérêts	1 937	287	457	81	2 762
	Revenu autre que d'intérêts	780	821	1 274	176	3 051
	Revenu intersectoriel¹⁾	(310)	204	108	(2)	–
	Total des revenus	2 407	1 312	1 839	255	5 813
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	273	7	298	9	587
	Frais autres que d'intérêts	1 567	1 017	1 224	330	4 138
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	567	288	317	(84)	1 088
	Impôts sur les bénéfices	155	98	75	(6)	322
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	(2)	3	1
	Bénéfice net	412	190	244	(81)	765
	Actif moyen²⁾	143 803	32 058	110 326	910	287 097

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Les actifs sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et qu'il s'agit de la mesure qu'examine la direction. L'actif moyen de Juniper Financial Corp., les coentreprises de CIBC Mellon, les débiteures de Fahenstock Viner Holding Inc et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

12. Retrait de certaines activités

Conformément à notre entente avec le contrôleur désigné par le département de la Justice, nous sommes engagés dans la liquidation et le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des entités débitrices intermédiaires de la CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Nous poursuivons activement divers plans d'action afin de nous assurer d'arriver rapidement au terme de ce processus.

Nous prévoyons que la résolution de ces diverses opérations aura pour effet d'accroître l'actif du bilan consolidé d'environ 1,7 G\$. En outre, nous prévoyons engager des frais supplémentaires actuellement évalués à 25 M\$, relativement au retrait de notre engagement à l'égard de ces intermédiaires, dont 10,3 M\$ ont été constatés au cours du trimestre.

13. Modifications futures de conventions comptables

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». En mars 2004, un projet de modification (NOC-15R) a été publié afin de s'assurer que la NOC-15 s'alignait sur la FIN 46R, son équivalent en vertu des PCGR des États-Unis. La NOC 15R fournit des directives sur l'application

des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15R est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004.

Nous sommes en train d'évaluer l'incidence de l'application de la NOC-15R. Voici un résumé de notre participation dans différents types d'EDDV et une évaluation de l'incidence de l'adoption de ces normes :

Structures à vente exclusive

Nous titrisons nos propres actifs et agissons également à titre d'administrateur ou de conseiller financier auprès des structures à vente exclusive qui achètent les actifs financiers de clients. Selon l'évaluation, nous serons considérés comme le principal bénéficiaire, ce qui entraînera la consolidation des résultats des structures à vente exclusive et un ajout d'actifs d'environ 1,7 G\$. Au total, nous procurons des concours de trésorerie de sûreté totalisant 1,8 G\$ aux structures à vente exclusive, dont 1,5 G\$ se rattachent aux structures à vente exclusive qui seront consolidées.

Structures à vente multiple

Nous agissons à titre d'administrateur auprès de quelques structures à vente multiple. Ces structures donnent aux clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt en leur permettant de vendre des actifs aux

structures, qui émettent ensuite des titres d'emprunt aux investisseurs en vue de financer les achats. Les vendeurs continuent d'administrer les actifs transférés et absorbent les premières pertes des structures. Nous accordons généralement, ainsi que des tiers, des concours de trésorerie de sûreté aux structures et fournissons parfois des facilités d'amélioration des termes du crédit sous forme de lettres de crédit ou autres garanties. De plus, nous pouvons également agir à titre de contrepartie à des contrats dérivés conclus par des structures à vente multiple. Ces structures se trouvent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie.

Nous sommes engagés dans la liquidation ou le retrait, de façon ordonnée dans le cours normal des affaires, des entités débitrices intermédiaires de la CIBC aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie. Pour plus de renseignements, voir la note 12 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

En ce qui a trait aux structures canadiennes, il est possible que nous soyons obligés de consolider les résultats des structures à vente multiple avec un actif de près de 10,4 G\$. Nous évaluons la possibilité d'opter pour la restructuration de sorte que nous ne serions pas tenus de consolider ces structures en vertu de la NOC-15R. Nous avons fourni des concours de trésorerie de sûreté s'élevant à 11,8 G\$ à ces structures.

Fiducies de rémunération

Certains de nos régimes de rémunération sont financés par l'entremise de fiducies établies à ces fins. Le financement des attributions en vertu de ces régimes est versé dans ces fiducies, qui achètent des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Nous pouvons avoir droit à des extinctions ou à des actions non acquises dans ces fiducies. Par conséquent, nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire de ces fiducies si bien que nous devons en consolider les résultats. Cependant, ce type de consolidation ne devrait pas avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés, étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies devraient se neutraliser l'un et l'autre dans la section capital-actions des bilans consolidés. Nous ne sommes exposés à aucun risque de perte en raison de notre participation dans ces fiducies.

En vertu du Régime d'achat d'actions par les employés de la CIBC, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé après deux ans de participation continue au régime, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Le fiduciaire du régime affecte la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché libre, durant chaque période de paie. Nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire, étant donné que nous ne sommes exposés à aucun risque de perte en raison de notre participation dans la fiducie qui sert à administrer le Régime d'achat d'actions par les employés.

Placements communs et fiducies personnelles

Nous sommes le promoteur de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous obtenons des honoraires pour agir à titre de gestionnaire, d'administrateur, de dépositaire, de fiduciaire

ou de courtier. Nous ne garantissons pas nécessairement le capital ni le rendement aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas (voir la section «Garanties de valeur marchande», à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de 2003).

Par ailleurs, nous agissons comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles. Nous obtenons des honoraires à ce titre et avons la responsabilité fiduciaire d'agir dans le meilleur intérêt des bénéficiaires des fiducies.

Nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire de ces entités en vertu de la NOC-15R.

Autres entités à détenteurs de droits variables

Nous entretenons des relations avec certains fonds de placement qui effectuent des placements privés (notamment des placements parallèles avec les employés de la CIBC). Nos placements figurent dans les bilans consolidés à titre de valeurs du compte de placement et autres actifs. Nos employés, qui sont considérés comme apparentés en vertu de la NOC-15R, gèrent ces fonds de placement. Par conséquent, en vertu des dispositions relatives aux apparentés de la NOC-15R nous consoliderons ces fonds de placement, pour des actifs et des passifs additionnels de 0,8 G\$, à la prise d'effet de la NOC-15R, le 1^{er} novembre 2004.

Nous entretenons également des relations avec d'autres entités ou structures qui pourraient être désignées comme des EDDV et qui seraient donc assujetties à une évaluation de la consolidation en vertu des dispositions de la NOC-15R. La direction évalue actuellement ces entités et à ce jour, aucun problème important n'a été recensé.

Passif et capitaux propres

En janvier 2004, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3860 du Manuel, «Instruments financiers — informations à fournir et présentation». Les modifications exigent que les obligations contractuelles qui peuvent être réglées au choix de l'émetteur en émettant un nombre variable d'instruments de capitaux propres lui appartenant soient présentées à titre de passif plutôt que de capitaux propres. Les versements de dividendes découlant de ces instruments financiers seront traités comme des intérêts débiteurs dans les états consolidés des résultats. Cette modification de convention comptable entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2004 et sera appliquée rétroactivement.

Selon la norme modifiée, la CIBC devra classer ses actions privilégiées qui sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur à titre de passif, plutôt que de capitaux propres aux bilans consolidés. Compte tenu des actions privilégiées en circulation au 31 avril 2004, 1,7 G\$ d'actions privilégiées seront présentées à titre de passif à compter du 1^{er} novembre 2004, les intérêts débiteurs augmenteront de 95 M\$ et les dividendes sur actions privilégiées diminueront d'autant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. La modification n'aura aucune incidence sur le bénéfice par action ou sur le bénéfice net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires.

En février 2004, le BSIF a confirmé que toutes les actions privilégiées en circulation au 31 janvier 2004 continueront à être admissibles au capital de première catégorie tant qu'elles seront en circulation, si bien que les ratios du capital de CIBC n'en sont pas touchés.

14. Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin du trimestre, nous avons vendu 2,3 millions d'actions de Global Payments Inc., pour un gain après impôts d'environ 74 M\$. En outre, concernant les 6 millions d'actions que nous détenons encore, nous avons conclu une série d'opérations de couverture au moyen d'instruments dérivés (tunnels), dont les échéances s'échelonnent entre mars 2006 et avril 2007. Elles permettront à la CIBC de bénéficier au prorata à toute augmentation de cours tout en la protégeant contre toute chute importante. À la cession finale de ces actions, compte tenu de la protection offerte par les tunnels, la CIBC prévoit constater dans les périodes futures un gain minimum après impôts d'environ 182 M\$, selon les dates d'échéance prévues.

15. Information des périodes précédentes

Certains montants des périodes précédentes ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation utilisée pour la période visée.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Lors de l'assemblée annuelle du 26 février 2004, les porteurs d'actions ordinaires se sont prononcés sur diverses propositions soumises par la direction et les actionnaires. Le texte intégral de ces propositions est compris dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 8 janvier 2004, envoyée par la poste aux actionnaires et diffusée dans le site Web de la CIBC. Les résultats des votes s'établissent comme suit :

	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
1. Nomination d'un vérificateur	99,89 %		0,11 %
2. Élection des administrateurs	99,88 %		0,12 %

Les dix-sept candidats inscrits dans la circulaire de sollicitation de procurations ont été élus administrateurs de la CIBC pour l'exercice ou jusqu'à l'élection ou la nomination de leur successeur. Les résultats par administrateur sont les suivants :

Candidat	En faveur	Candidat	En faveur
D. G. Bassett	99,96 %	G. D. Giffin	99,93 %
J. H. Bennett	99,96 %	J. A. Grant	99,80 %
G. F. Colter	94,92 %	A. E. P. Hickman	99,98 %
P. M. Delbridge	99,98 %	J. S. Hunkin	99,94 %
W. L. Duke	99,99 %	C. Sirois	78,70 %
I. E. H. Duvar	99,95 %	S. G. Snyder	99,97 %
W. A. Etherington	99,99 %	R. W. Tysoe	99,94 %
A. L. Flood	99,93 %	W. G. Weston	72,42 %
M. A. Franssen	99,98 %		

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
------	--------	-------------

Le conseil d'administration a recommandé que les actionnaires votent en faveur des propositions de la direction suivantes :

3. Modification d'une disposition du règlement fixant l'augmentation des sommes globales maximales qui peuvent être versées à l'ensemble des administrateurs au cours d'une période fixe pour la porter de 3 000 000 \$ à 4 000 000 \$.

97,62 %	2,38 %
---------	--------

4. Modification d'une disposition du règlement en vue d'ajouter une disposition visant à autoriser le conseil d'administration à nommer, à l'occasion, un ou plusieurs administrateurs supplémentaires de la façon permise par *Loi sur les banques* (Canada).

98,42 %	1,58 %
---------	--------

Le conseil d'administration a recommandé que les actionnaires votent contre les propositions des actionnaires suivantes :

5. Proposition n° 1 – «Il est proposé que la société adopte un règlement interdisant au chef de la direction de siéger au conseil d'administration d'une société inscrite non apparentée.»

2,13 %	97,87 %
--------	---------

6. Proposition n° 2 – «Il est proposé que la société divulgue la valeur totale de la rente accordée à chacun des cadres supérieurs ainsi que son coût annuel connexe et qu'elle déclare tout déficit actuariel relié à l'ensemble de telles rentes.»

28,29 %	71,71 %
---------	---------

Pour obtenir plus d'information sur le résultat des votes, communiquez avec le Service des relations avec les investisseurs au 416-980-8306.